

Wenger Yan

De: Imhof Pierre <pierre.imhof@vd.ch>
Envoyé: lundi 16 décembre 2019 17:37
À: Wenger Yan
Cc: Gillièron Alain; Ould Henia Amina; Noirjean Yves; Gaillard Joëlle; Yoakim Pascale
Objet: RE: PQ Broye II - demande de confirmation

Cher Monsieur,

Je vous confirme que les densités minimales figurant dans la mesure A11 du plan directeur cantonal sont impératives et qu'il ne peut pas y être dérogé. Si un plan devait nous être soumis pour approbation sans les respecter, nous proposerions à la cheffe de Département de ne pas l'approuver.

Ma citation dans un article de 24 heures signifiait que le Canton ne pouvait pas obliger une commune à modifier une planification existante dans le but d'augmenter sa densité. Par contre si un plan est modifié à l'initiative de la commune, il ne peut déroger aux densités minimales prévues par le plan directeur cantonal.

Avec mes meilleures salutations.



Pierre Imhof – Chef de service
Service du développement territorial (SDT)
Avenue de l'Université 5, 1014 Lausanne
Tél. 021 316 74 44
pierre.imhof@vd.ch – www.vd.ch/sdt

De : Wenger Yan [mailto:yan.wenger@prilly.ch]
Envoyé : lundi, 16 décembre 2019 16:07
À : Imhof Pierre
Cc : Gillièron Alain; Ould Henia Amina
Objet : PQ Broye II - demande de confirmation

Cher Monsieur Imhof,

A l'enquête publique jusqu'au 22 décembre, le PQ Broye II a déjà suscité quelques oppositions. Certaines évoquent une densité trop élevée que la Commune pourrait décider de baisser sans risque de refus du SDT. Pour justifier leurs propos, les signataires des oppositions s'appuient sur certains de vos propos retranscrits dans un article du 24H du 11 juillet 2018 (cf. pièce jointe). Il s'agit naturellement d'une mauvaise interprétation de votre intervention vu que les PA, pour être mis en vigueur, doivent respecter les minimums fixés par les planifications cantonales. Les Conseils Communaux sont évidemment libres de rejeter un PA qu'ils jugeraient trop dense, mais une version dont l'IUS serait inférieur aux valeurs minimales ne passerait pas la rampe.

Afin de répondre sans ambiguïté aux personnes qui ont rédigé ces interventions, nous apprécierions beaucoup d'avoir quelques lignes de votre part qui confirment qu'il y a effectivement un malentendu et que la densité n'est pas "à la carte".

Je vous remercie d'avance de l'attention que vous porterez à ces quelques lignes et je vous souhaite d'excellentes Fêtes.

Avec mes meilleures salutations.

Yan Wenger
Ville de Prilly